



INTERNATIONAL PARTI PRIS

De l'Ukraine à la Palestine, la bataille du droit

Vladimir Poutine et Benyamin Nétanyahou ont le même but de guerre : la fin du droit international et l'avènement d'un monde sans autre loi que la force. Dès lors, soutenir la guerre d'Israël à Gaza, c'est offrir à la Russie sa victoire en Europe.

Edwy Plenel - 12 mars 2024 à 12h57

Deux années les séparent mais les deux communiqués ont le même intitulé : « *La Cour indique des mesures conservatoires.* » Le premier, du 16 mars 2022, concerne l'Ukraine ; le second, du 26 janvier 2024, Gaza. Dans les deux cas, la Cour internationale de justice (CIJ), organe judiciaire principal des Nations unies dont tous les membres sont *ipso facto* parties, édicte à l'égard de deux de ces États une ordonnance qui, précise-t-elle, « *a un caractère obligatoire* ».

En 2022, de façon lapidaire, elle enjoint à la Russie de « *suspendre immédiatement les opérations militaires qu'elle a commencées le 24 février 2022 sur le territoire de l'Ukraine* ». En 2024, de façon détaillée, elle enjoint à l'État d'Israël de « *prendre toutes les mesures en son pouvoir pour prévenir la commission, à l'encontre des Palestiniens de Gaza, de tout acte entrant dans le champ d'application* » de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide.

Ni la Russie ni Israël ne se sont pliés aux exigences de la CIJ, alors même que l'article 94 de la Charte des Nations unies stipule que « *chaque membre s'engage à se conformer à la décision de la Cour internationale de justice dans tout litige auquel il est partie* ». Laquelle charte, adoptée le 26 juin 1945, alors que s'achevait la Seconde Guerre mondiale, commence par ces mots : « *Nous, peuples des Nations unies, résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indiscibles souffrances, à proclamer à nouveau notre foi*

dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites... »

Ce n'est évidemment pas la première fois ni, hélas, la dernière que des États violent allègrement et impunément le droit international, tout en s'en réclamant quand cela les arrange. Mais c'est sans doute la première fois que la concomitance de deux guerres, aux conséquences potentiellement dévastatrices pour la paix du monde entier, met sous les yeux de tous les peuples l'hypocrisie cynique des nations qui se sont arrogé le privilège de l'universel, du droit, du juste et du bien, autrement dit l'Europe et l'Occident, cette réalité politique née de la projection de notre continent sur les autres.

Car c'est un fait incontestable que les actuels dirigeants français, européens et états-unien n'accordent pas la même portée au droit international selon qu'il s'agit du sort du peuple ukrainien ou de celui du peuple palestinien. Face à l'agression russe contre l'Ukraine, une légitime cascade de rétorsions diplomatiques, de sanctions économiques et de soutiens militaires. Face à la guerre d'Israël contre la population gazaouie, au massacre de civils et, désormais, à la famine, de vagues appels à la retenue et de tardives actions humanitaires, mais aucun coup d'arrêt, bien au contraire, puisque l'armée israélienne continue de bénéficier de l'aide occidentale.

Le nouvel impérialisme russe

C'est ainsi, par ce déséquilibre, que l'Europe et les États-Unis offrent à Vladimir Poutine la victoire idéologique qu'il recherche. La propagande qui accompagne sa volonté sans frein de puissance, dont les libertés du peuple russe sont les premières victimes, entend fédérer les ressentiments accumulés contre la longue durée des dominations européennes. Face à un « *Occident collectif* », selon l'expression qu'il affectionne, désigné en symbole de décadence où, sous couvert de démocratie, s'égareraient les valeurs de la tradition et les repères de l'identité, il se pose en promoteur d'un ordre nouveau

autoritaire et réactionnaire dont la Russie serait la puissance protectrice.

En voici une illustration au Proche-Orient, là même où, avec l'impitoyable guerre menée contre le peuple syrien en soutien d'une dictature barbare, a commencé l'affirmation guerrière de ce nouvel impérialisme russe. Ces jours-ci, la capitale du Liban a vu apparaître d'immenses panneaux publicitaires célébrant Vladimir Poutine, en vue de l'élection présidentielle qui lui est acquise, où l'on pouvait lire en arabe, selon le récit de L'Orient-Le Jour, ces formules qui mêlent multilatéralisme et conservatisme : « *Un nouveau monde multipolaire* », « *Empiéter sur les croyances religieuses des autres ne peut être considéré comme une liberté d'expression* », « *Valeurs morales, famille et identité culturelle* ». Parmi les quartiers choisis pour cette campagne, la banlieue sud de Beyrouth, où se trouve le quartier général du Hezbollah...

« On est arrivé au point où toute atteinte au droit en un seul lieu de la terre est ressentie en tous. »

Emmanuel Kant (1795)

Le droit international ne se divise pas. On ne saurait soutenir le peuple ukrainien tout en abandonnant le peuple palestinien. Tout comme on ne saurait défendre la cause palestinienne en désertant la cause ukrainienne. Dans les deux cas, ce sont les mêmes principes qui sont en jeu et qui ne valent plus rien s'ils sont à géométrie variable.

Seule cette ligne directrice peut construire un rempart face à Vladimir Poutine et à la menace non seulement impérialiste mais fasciste qu'il incarne. Et c'est à propos de Gaza qu'elle est mise à l'épreuve.

Soutenir la guerre qu'y mène Israël, c'est offrir à la Russie sa victoire en Europe. Car tel est bien le but de guerre de Vladimir Poutine : mettre à bas le droit international, tout cet échafaudage de règles, de principes et de valeurs supraétatiques et supranationales construit sous le choc de la catastrophe européenne et de ses crimes incommensurables, dans la soudaine lucidité que l'on ne peut faire confiance aux seuls États-nations pour garantir la paix du monde.

De même que la proclamation de l'égalité naturelle des

droits n'entraîne pas automatiquement l'égalité réelle, le droit international est une promesse avant d'être une réalité. C'est un levier d'exigence, un souci d'humanité, un horizon d'universel. Et c'est une vieille promesse faite au monde par l'Europe. Qu'elle n'y ait pas été fidèle elle-même, loin de là, n'enlève rien à sa force subversive. « *On est arrivé au point où toute atteinte au droit en un seul lieu de la terre est ressentie en tous* » : ce sont pratiquement les derniers mots de *Vers la paix perpétuelle*, cet essai du philosophe Emmanuel Kant dont la publication, en 1795, fut le premier énoncé de ce « *droit cosmopolitique* », fondement d'une « *hospitalité universelle* ».

« Un » et « tous » marchent de concert : il n'est aucun de mes droits qui ne soit aussi celui des autres. Il n'est aucun peuple qui ne soit comptable du sort des autres peuples. Pour en prendre la mesure, il suffisait de suivre les récentes audiences de la CIJ à La Haye, du 19 au 26 février, sur « *les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques d'Israël dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est* ». Quarante-neuf États membres des Nations unies et trois organisations internationales ont déposé dans cette procédure, née d'une demande d'avis consultatif de l'Assemblée générale de l'ONU, à laquelle l'État d'Israël s'est dérobé, ne rencontrant que le soutien embarrassé des États-Unis.

Emmanuel Kant (1724-1804), dont le nom est associé à la philosophie des Lumières et à leurs espérances démocratiques, est né et mort à Königsberg, de nos jours Kaliningrad, une enclave russe d'un million d'habitants coincée entre la Lituanie et la Pologne. Son actuel gouverneur, Anton Alikhanov, est un fidèle du parti de Vladimir Poutine. Début février, s'exprimant lors d'un congrès des politologues tenu dans l'enclave, il s'en est directement pris au philosophe, le rendant responsable de tous les désordres de notre monde, dans une tirade qui reprend toute la grammaire politique du poutinisme.

« Personne ne nous arrêtera. [...] C'est la guerre des fils de la lumière contre les fils des ténèbres. »

Benjamin Nétanyahou (janvier 2024)

« *Je veux montrer qu'Emmanuel Kant, né ici il y a près de trois cents ans, a un lien presque direct avec le chaos*

mondial auquel nous sommes confrontés aujourd'hui. Il a en outre un lien direct avec le conflit militaire en Ukraine. » Pourquoi ? parce qu'il est « l'un des pères fondateurs de l'Occident moderne », marqué par « l'impiété et l'absence de valeurs supérieures ». Et de poursuivre en faisant de Kant « le père de presque tout » : « Il est le père de la liberté, de l'idée de l'État de droit, du libéralisme, du rationalisme et même de l'Union européenne. Certains disent même que l'idée des Nations unies est de lui. »

Si nous en doutions, nous avons là l'énumération de ce que Vladimir Poutine entend mettre à bas : cette espérance internationaliste d'un monde commun et solidaire, d'égalité et d'universalité des droits. Or c'est aussi cet espoir que, depuis si longtemps, met en péril l'injustice durable faite au peuple palestinien dans la négation entêtée, par les dirigeants de l'État d'Israël, du

droit international. Une négation poussée jusqu'au nihilisme par la coalition extrémiste au pouvoir avec Benjamin Nétanyahou, qui, en janvier dernier, déclarait : « *Personne ne nous arrêtera. Ni La Haye [la CIJ – ndlr], ni l'Axe du Mal, ni personne d'autre. [...] C'est la guerre des fils de la lumière contre les fils des ténèbres.* »

Vladimir Poutine et ses idéologues tiennent le même discours à propos de l'Ukraine et de leur détermination à mener jusqu'au bout une guerre vitale, identitaire et civilisationnelle. Aussi fragile et imparfait soit-il, le sursaut qui, en 1945, a légitimé un droit international s'imposant à toutes les nations est précisément né de la conviction, nourrie par la tragédie, que c'est ainsi que les ténèbres gagnent. En Europe comme au Proche-Orient.

Edwy Plenel